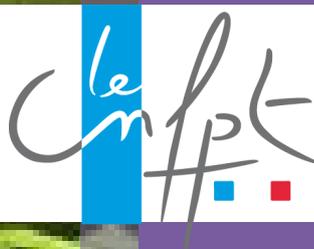


DOSSIER DOCUMENTAIRE

LES ESPÈCES À ENJEU SANITAIRE : QUELLE PRÉVENTION, QUELLE GESTION ?

SXPES - DAD2T



INSET DE MONTPELLIER
www.cnfpt.fr

INTRODUCTION

Les collectivités sont identifiées comme des acteurs de première importance dans la lutte contre les ambrosies du fait de leurs compétences en matière d'urbanisme, espaces verts, voiries, eau, hygiène et santé. Elles sont également incitées à désigner des référents territoriaux. Inscrites au plan régional santé-environnement, d'autres espèces sont préoccupantes et nécessitent une intervention humaine pour limiter leurs impacts: berce du Caucase, datura, frelon asiatique, chenilles urticantes, tique et moustique-tigre.

Objectifs de la formation :

Comprendre les enjeux économiques, écologiques et de santé publique que représentent la propagation de certaines espèces végétales et animales à enjeu sanitaire,

Appréhender le rôle des collectivités territoriales dans les actions de prévention en agissant notamment sur les facteurs environnementaux,

Identifier les réseaux impliqués et outils disponibles pour lutter contre les nuisances engendrées par la propagation de ces espèces.

Le choix des espèces étudiées se fera en fonction du niveau de risque et d'infestation dans la région parmi les espèces suivantes :

- ambrosie
- espèces d'ornement : berce du Caucase, datura, graminées allergisantes, arbres et arbustes allergisants
- espèces animales vectrices de maladies : moustique tigre, ragondins, rats musqués, rats urbains, tiques
- autres espèces animales : frelon asiatique, chenille processionnaire urticante du chêne et du pin, punaises de lit.



VEILLE PRESSE ET PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES

ESPECES D'ORNEMENT A IMPACT NEGATIF POUR LA SANTE HUMAINE

Attention à certaines plantes dangereuses pour la santé

Franceinfo, 11/06/20

Connaissez-vous l'ambroisie, la berce du Caucase ou encore la pariétaire de Judée ? En plein été, ces plantes sont en fleur, mais attention, elles sont allergisantes, urticantes ou photosensibilisantes, et peuvent provoquer des problèmes de santé.

L'ambroisie colonise le midi / GUIRAUD SOPHIE

Midi-libre, 06/08/2019, n° 26927

L'espèce, envahissante et allergisante, progresse inexorablement en Occitanie. Cet été, les alertes se multiplient

***Espèces exotiques envahissantes : les enjeux derrière la lutte / HESPEL EDOUARD, TIERY CLAUDE**

Lien horticole, 07/2019, n° 1087, p.30-36

Les végétaux ne représentent qu'une partie des espèces exotiques envahissantes (EEE) (en majorité des insectes, des champignons, etc.). Mais certaines plantes exotiques envahissantes (PEE) ont des conséquences lourdes sur les communautés végétales ou notre santé. En découle la nécessité d'une gestion organisée et collective.

- Les plantes envahissantes, quelles conséquences?
- Retour d'expériences: deux exemples de lutte
- Code de conduite professionnel pour l'horticulture ornementale

*** Lutter contre la berce du Caucase / DARTOIS CLEMENT**

Fiches pratiques techniques, 05/2019, n° 229, 10/91

Les plantes invasives sont par définition originaires d'un autre continent, et ont souvent été introduites par l'Homme, sur le territoire français, pour des raisons diverses, notamment esthétiques. Leur prolifération, souvent non souhaitée et dépassant les prévisions, crée de sérieux désordres et déséquilibres écologiques qui peuvent déboucher sur des problèmes environnementaux ou sanitaires. Origine, description, dangers et éradication de la berce du Caucase sont développés dans cette fiche, notamment la lutte biologique.

La prévention des allergènes pas encore intégrée dans les espaces verts / Hélène Huteau

Techni cités , 5/04/19

Malgré les objectifs à 2019 du PNSE 3, la prévention des allergènes n'est pas forcément intégrée dans les espaces verts, explique l'Association des pollinarius sentinelles de France. La surveillance aussi est en cours de développement, avec de grosses lacunes en Outre-mer.

Les espaces verts, atout santé des villes / Hélène Huteau

Techni cités, 20/11/18

Chaque euro investi dans les espaces verts et la végétalisation de la ville est un gain pour son attractivité. C'est aussi une baisse de plusieurs pathologies... Avec chaque mètre carré de nature gagné sur l'asphalte, le bien-être et la santé mentale des habitants y gagnent. Pour optimiser l'atout santé des espaces verts, il faut être sélectif sur les espèces aux pollens allergènes et inclure autant que possible les personnes en perte d'autonomie. Il faut aussi penser le temps long, car les plantations d'aujourd'hui sont stratégiques face au changement climatique.

Les espèces nuisibles à la santé humaine /

Valérian GRATPAIN ; Marilou MOTTET ; Sarah LABRUYÈRE

Réseau français pour la santé végétale, 10/18, 21 p.

L'observatoire des ambrosies.

Bretagne : ces quatre plantes invasives peuvent être dangereuses pour l'homme

Actu.fr, 10/2018

Ces quatre plantes dites invasives peuvent être dangereuses pour l'homme. Attention, elles se développent en Bretagne. Ouvrez l'œil !

Les agents de nettoyage luttent aussi contre l'ambrosie / Françoise Sigot

Club RH Gazette, 09/18

Afin de combattre l'ambrosie, une plante hautement allergisante, la métropole de Lyon forme ses équipes chargées de l'entretien des voiries depuis quelques années. D'ici à la fin de l'été 2018, 200 agents du service de la propreté urbaine sur les 900 qui assurent le nettoyage auront ainsi suivi une formation d'une demi-journée.

*** Ambrosie trifide et à épis lisses, deux poids, deux mesures** / DECOIN MARIANNE

Phytoma, 03/2018, n° 712, p. 47-51

Connues pour leur effet allergisant et leur impact négatif sur les cultures, deux espèces d'ambrosie seront à considérer de façon distincte l'une de l'autre pour élaborer des recommandations de gestion.

La berce du Caucase / DARTOIS CLEMENT

Fiches pratiques techniques, 01/2018, n° 215, 10/91

Les plantes invasives sont par définition originaires d'un autre continent, et ont souvent été introduites par l'homme, sur le territoire français, pour des raisons diverses, notamment esthétiques. Leur prolifération, souvent non souhaitée et dépassant les prévisions, crée de sérieux désordres et déséquilibres écologiques qui peuvent déboucher sur des problèmes environnementaux ou sanitaires. Origine, description, dangers et éradication sont développés dans cette fiche.

Quels liens entre végétaux, pollens et santé publique ? / Emmanuel Boutefeu

Techni cités, 23/04/11

En introduisant des végétaux dans les villes et villages, l'homme modifie son environnement et agit sur le paysage. Mais en multipliant les plantes émettrices de pollens allergènes (cyprès, ambrosie, graminées), et en plantant des arbres dont le potentiel allergisant est plus élevé que d'autres (bouleau, olivier, platane), il contribue au développement des allergies respiratoires.

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGS/EA1/DGCL/DGALN/DGITM/DGAL/2018/201 du 20 août 2018 relative à l'élaboration d'un plan d'actions local de prévention et de lutte contre l'ambrosie à feuille d'armoise, l'ambrosie trifide, et l'ambrosie à épis lisses, pris par l'arrêté préfectoral prévu à l'article R. 1338-4 du code de santé publique.

La présente instruction a pour objectif la rédaction de plans d'actions locaux de prévention et de lutte contre l'ambrosie à feuille d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses, dans les départements où la présence de ces végétaux envahissants à pollen très allergisant est constatée ou susceptible de l'être. L'objectif de ces plans est de prévenir l'apparition ou de lutter contre la prolifération de ces espèces. Ces plans seront à prendre par l'arrêté préfectoral prévu à l'article R. 1338-4 du code de la santé publique (CSP).

Code de la santé publique : Chapitre VIII : Lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine

Les espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine sont les suivantes :

- 1° L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) ;
- 2° L'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.) ;
- 3° L'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.).

Décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses

Définition des espèces végétales nuisibles à la santé humaine (ambrosie à feuilles d'armoise, ambrosie trifide et ambrosie à épis lisses) et des modalités de prévention et de lutte contre ces espèces.

ESPECES ANIMALES VECTRICES DE MALADIES VECTORIELLES

Les animaux susceptibles de transmettre des maladies aux humains sont ceux qui résistent le mieux au déclin de la biodiversité

Novethic.fr, 20/08/2020

Des chercheurs viennent de découvrir que les animaux sauvages qui résistaient le mieux à la perte de biodiversité, sont ceux qui sont connus comme porteurs de pathogènes, à l'instar de la chauve-souris. Une preuve de plus que la destruction de la biodiversité est une mauvaise nouvelle pour la santé humaine. D'autant que l'élevage, qui contribue à son déclin, est lui aussi un facteur de risque infectieux.

* **Point sur les espèces animales envahissantes nuisibles** / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 06/2018, n° 191, p. 64-65

Les espèces exotiques envahissantes (EEE), qui regroupent espèces végétales et animales, présentent une menace pour la biodiversité et sont souvent nuisibles pour la santé humaine avec d'importants impacts économiques. C'est pourquoi les réglementations européennes et françaises s'accordent pour lutter contre ces espèces, notamment animales, qui surpeuplent et déséquilibrent les milieux naturels.

Borréliose de Lyme et autres maladies vectorielles à tiques

Haute autorité de sante, 06/2018

La Haute autorité de santé diffuse une recommandation de bonne pratique s'inscrivant dans l'axe stratégique 3 du « Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les autres maladies transmissibles par les tiques » publié en septembre 2016.

Elle a pour objectif de faire le point sur :

- les connaissances scientifiques actuelles concernant la borréliose de Lyme et les autres maladies transmissibles par piqûres de tiques ;
- la stratégie diagnostique à proposer au niveau national ;
- les moyens nécessaires pour assurer une prise en charge thérapeutique globale optimale des patients, de répondre à leur souffrance et d'éviter l'errance diagnostique et thérapeutique et ses dérives potentielles.

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2857558/fr/borreliose-de-lyme-et-autres-maladies-vectorielles-a-tiques

Protéger les agents contre la maladie de Lyme

Techniques - Aménagement - Développement Durable, 12/07/2018, n° 1108, p. 3

La borréliose de Lyme est une maladie transmise par les tiques, à laquelle sont particulièrement exposés les agents travaillant en extérieur. L'employeur territorial doit fournir les moyens de s'en protéger et indiquer comment réagir en cas de morsure afin d'éviter qu'elle ne dégénère en une pathologie grave, reconnue maladie professionnelle.

Maladie de Lyme : les communes forestières vigilantes / FABRE GUILLAUME

Journal des maires et des conseillers municipaux, 10/2017, n° 10, p. 12

La multiplication des morsures de tiques, et ses conséquences sur la propagation de la maladie de Lyme, initie une mobilisation des collectivités publiques.

Rennes (Ille-et-Vilaine) : la dératisation électronique, une alternative coûteuse mais efficace / DUROX Solenne

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 06/01/2014, n° 2203, p. 29

Régulièrement, le service de l'assainissement de Rennes est saisi, par des habitants, concernant la présence de rats dans les égouts. Depuis novembre 2011, la ville teste le système de dératisation électronique de l'entreprise danoise Wisecon, éprouvé en Scandinavie...

Expérience, contact.

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé

Fixation des mesures visant à limiter ou à interdire l'introduction, le transport, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat, sous quelque forme que ce soit, des espèces végétales nuisibles à la santé.

Arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles

ESPECES ANIMALES A IMPACT NEGATIF POUR LA SANTE HUMAINE

Espèces nuisibles et parasites

solidarites-sante.gouv.fr, consulté le 17/07/20

Cartes de présence du moustique tigre (*Aedes albopictus*) en France métropolitaine

Moustiques vecteurs de maladies

L'ambroisie : une plante sous surveillance

Punaises de lits

Espèces nuisibles et parasites

Agence régionale de santé, consulté le 17/07/20

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/especes-nuisibles-et-parasites>

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/especes-nuisibles-la-sante-1>

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/especes-nuisibles-la-sante>

"Le risque d'épidémie de dengue en métropole est très élevé"

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 29/06/2020, n° 2521, p. 14

Chaque année, 700 000 décès dus aux maladies transmises par les moustiques, dont la dengue, Zika et chikungunya, sont enregistrés par l'OMS. Or leur vecteur, le moustique tigre, est installé dans 58 départements français de métropole. Résultat, des cas autochtones sont maintenant découverts chaque année : neuf de dengue et trois de Zika en 2019. « Maîtriser les populations de ce moustique est un enjeu sanitaire majeur », souligne Frédéric Simard, responsable du vectopôle à l'IRD à Montpellier. En particulier pour les maires, qui ont hérité de nouvelles responsabilités depuis le décret du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles.

Les moustiques: espèces nuisibles

Agence régionale de santé Corse, 2/06/20

En Corse, plus de 40 espèces de moustiques sont recensées.

Parmi elles, 5 sont susceptibles de transmettre des maladies.

On les appelle alors moustique vecteur.

Prévenir l'apparition de maladies liées aux moustiques, et surtout éviter qu'elles ne deviennent épidémiques constitue un enjeu de santé publique.

Le moustique tigre, une bataille perdue ? / VERBAERE ISABELLE

Techni.cités, 06/2020, n° 334, p. 28-30

Ce moustique vecteur de plusieurs maladies est installé dans 58 départements. Le risque d'épidémie est désormais important ce qui a conduit le Gouvernement à revoir la stratégie de lutte. De nouvelles responsabilités incombent aux maires.

Attention au moustique tigre !

Service-public.fr, 06/05/2019, n°

L'implantation du moustique tigre *aedes albopictus* progresse. Alors qu'il est désormais présent dans 51 départements de métropole, contre 42 l'année précédente, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle un certain nombre de gestes simples pour éviter la prolifération de ce petit moustique de couleur blanche et noire qui est un vecteur de certaines maladies (chikungunya, dengue, zika).

Proposition de loi relative à la sécurité sanitaire

Sénat.fr, 01/01/2020

La proposition de loi de Michel AMIEL et plusieurs de ses collègues, déposée au Sénat le 5 décembre 2019, vise à développer un système efficient de prévention des maladies vectorielles (la dengue, le chikungunya, le zika, la fièvre jaune, notamment) et à lutter contre les espèces végétales et animales nuisibles (pollen des ambrosies par exemple).

Espèces envahissantes : la traque s'affine / VERDO Yann

Echos (les), 16/09/2019, p. 12

Frelon asiatique, fourmi de feu... et tant d'autres ! Les espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient animales ou végétales, nous coûtent chaque année des centaines de milliards d'euros. Pour les arrêter aux frontières, une équipe française a mis au point un outil de profilage.

Le Sénat se pique de mobiliser les maires contre le frelon asiatique / Jean-Noël Escudié

Banquedesterritoires, 7/05/19

Le Sénat a adopté, en première lecture, une proposition de loi "tendant à renforcer les pouvoirs de police du maire dans la lutte contre l'introduction et la propagation des espèces toxiques envahissantes".

En bref - La moitié des départements désormais sous la menace du moustique tigre / Jean-Noël Escudié

Banquedesterritoires, 3/12/18

Un arrêté du 26 novembre 2018 ajoute neuf noms à la liste des départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population.

Chikungunya, dengue et zika - Données de la surveillance renforcée en France métropolitaine en 2018 / SANTE PUBLIQUE FRANCE, 23/10/2018

Du 1er mai au 30 novembre chaque année, Santé publique France coordonne la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya et de la dengue dans les départements métropolitains colonisés par le moustique vecteur, *Aedes albopictus*, en lien avec les ARS concernées. Depuis 2016, le plan anti-dissémination des arboviroses inclut également la surveillance renforcée du virus Zika (voir dispositif de surveillance et partenaires + carte ci-après).

Du 1er mai au 19 octobre 2018 :

- 154 cas importés de dengue ;
- 4 cas importés de chikungunya ;
- 0 cas importés de flavivirus ;
- 6 cas autochtones de dengue.

*** Dossier ravageurs et parasites** / HADDAD YAEL

Paysage Actualités, 09/2018, n° 412, p. 29-36

La lutte contre les ravageurs, pathogènes et nuisibles s'intensifie dans les espaces verts. Les évolutions réglementaires et le changement climatique imposent une vigilance accrue de la part des gestionnaires, ainsi que l'appui de la recherche et développement pour offrir des solutions adaptées.

Patrick Gravey : "prévenir avant de lutter" / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 06/2018, n° 191, p. 12-13

En matière d'hygiène et, plus généralement, de sécurité sanitaire dans l'espace public, les collectivités ont l'obligation, dans le respect des normes en vigueur, de définir un plan de prévention et de lutte contre les espèces nuisibles. Rats, frelons, moustiques ou autres insectes rampants, Patrick Gravey, président de la Chambre Syndicale 3D (Dératisation-Désinfection-Désinsectisation), les connaît bien et prévient les collectivités des risques liés à l'extension du territoire de ces espèces afin de mieux protéger l'homme et son environnement.

Le moustique-tigre gagne du terrain en métropole / HELOUARD SOPHIE

Courrier des maires et des élus locaux (le), 05/2018, n° 323, p. 48-49

Apparu au début des années 2000 dans les Alpes-Maritimes, le moustique tigre poursuit sa colonisation. Aujourd'hui, 42 départements sont touchés. Potentiellement vecteur de maladies comme le chikungunya, la dengue ou le virus Zika, il est sous étroite surveillance...

Frelon asiatique : quels moyens de lutte pour les maires et les préfets ?

Lagazettedescommunes.com – Club prévention sécurité, 29/05/2018

Le Frelon asiatique est une espèce invasive de guêpe en provenance du sud-est asiatique, introduite accidentellement en France au cours de l'année 2004 lors de l'importation de poteries chinoises. La lutte contre cet hyménoptère est devenue une nécessité du fait d'un risque pour les insectes endémiques et pour la santé de l'homme. Le point sur le statut juridique de l'espèce et les moyens de lutte disponibles.

[Prolifération du moustique tigre en métropole : les habitants associés à la surveillance renforcée](#)

Maire-info.com, 30/04/2018

Le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé vendredi qu'une opération de « surveillance renforcée » du moustique tigre débutera le 1er mai, et durera jusqu'au 30 novembre en métropole. Dans chaque commune, les habitants sont invités à signaler la présence de cet insecte vecteur de maladies potentiellement graves, la dengue, le chikungunya et le virus zika.

[Les chenilles processionnaires dans le viseur des drones](#) / Bruno Cohen-Bacrie

Techni cités, 07/03/2018

Les moyens pour lutter contre les chenilles processionnaires sont multiples. La ville de Cannes, en partenariat avec l'Inra, a testé un traitement biologique expérimental. Le produit a été déposé sur les nids à l'aide d'un drone. Une première dans le département.

* **La lutte contre le charançon rouge, une nécessité** / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 01/2018, n° 186, p. 58-59

Depuis une dizaine d'années, le charançon rouge sévit dans le sud-est de la France, décimant la population de palmiers. Depuis 2010, il fait l'objet d'une lutte obligatoire sur le territoire français. Focus sur les méthodes de lutte qui doivent être, avant tout, collectives et organisées.

[Frelon asiatique, moustique tigre, pollens: 3 points clés à surveiller](#) / Emmanuelle Picaud

Techni cités, 11/05/16

Chaque année, ils reviennent sur le devant de la scène. Pourtant, au sein des services techniques des collectivités, c'est souvent un casse-tête à gérer. Frelon asiatique, moustique tigre, pollen... Le point sur les solutions existantes et les méthodes à mettre en place.

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

[Arrêté du 26 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 26 août 2008 fixant la liste des départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population \(Journal officiel du 30 novembre 2018\).](#)

NOTE D'INFORMATION N° DGS/VSS1/2018/85 du 03 avril 2018 relative à la surveillance du moustique *Aedes albopictus* en France métropolitaine en 2018 dans les départements classés au niveau *albopictus* 0

Circulaires.legifrance.gouv.fr, 16/04/2018

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/04/cir_43264.pdf

Dans les départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population, les arrêtés préfectoraux doivent comporter les noms des services ou organismes publics chargés de la surveillance et de la lutte ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. La totalité des informations de la surveillance et de la lutte doivent être saisies sans délai dans le système d'information national de la lutte antivectorielle (SI-LAV). L'ensemble des moyens de la lutte antivectorielle sont recensés pour préparer la saison 2018 dans un contexte international de circulation d'arboviroses ; l'information est remontée au niveau national. Dans les départements de métropole où les moustiques vecteurs ne sont pas implantés, une surveillance est mise en place, pilotée par la direction générale de la Santé. En annexe : bilan de la surveillance 2017 et liste des communes concernées pour l'année 2018 par la surveillance des moustiques invasifs dans les départements non encore colonisés



RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

[Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 1 : Connaissances et recommandations générales](#) / Élodie Russier-Decoster ; Matthieu Thune-Delplanque

Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 2015, 40 p.

[Les espèces exotiques envahissantes sur les sites d'entreprises. Livret 2 : Identifier et gérer les principales espèces](#) / Élodie Russier-Decoster ; Matthieu Thune-Delplanque

Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 2015, 96 p.

Ces guides sont conçus pour accompagner les exploitants au sein des entreprises, dans la gestion des espèces exotiques envahissantes. Il répond à un double objectif: d'une part, permettre de mieux appréhender les enjeux liés à ces espèces sur les sites et, d'autre part, orienter vers des méthodes de gestion adaptées.

Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion

Onema, 2014

[Le volume 1 : connaissances pratiques](#)

[Le volume 2 : expériences de gestion](#)

[Le chapitre flore](#)

[Le chapitre faune](#)

[Le volume 3 : 35 expériences de gestion supplémentaires](#)

Sites

Centre de ressources espèces exotiques envahissantes

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>

Le site internet du Centre de ressources espèces exotiques envahissantes propose des éléments d'actualité, des retours d'expérience, des guides pratiques et de nombreuses ressources scientifiques et techniques, pour accompagner les acteurs impliqués sur cette thématique.

Plantes allergisantes et / ou toxiques

<http://www.fredon-aquitaine.fr/fredon/sante-publique/plantes-allergisantes/>

De nombreuses espèces végétales peuvent provoquer de graves troubles pour la santé humaine soit par contact direct avec elles, soit par ingestion de celles-ci, soit par inhalation de leur pollen. Plus la plante allergisante est « invasive », c'est-à-dire qu'elle possède un développement rapide au détriment d'autres espèces, plus le risque devient important pour la santé publique.

Podcasts

[Changements climatiques et santé publique \(3/6\): Ecologie urbaine ou comment une collectivité peut-elle anticiper les risques sanitaires émergents liés à des changements climatiques ?](#)

Radio.cnfpt.fr, 29/02/20, 15 mn

En raison des changements climatiques, de nombreux bouleversements affectent maintenant toutes les régions du monde.

Au regard de cette situation, on est en droit de se demander comment une collectivité peut-elle anticiper les risques sanitaires émergents liés à des changements climatiques ?

Webinaires

Le frelon asiatique : biologie, risques et bonnes pratiques

09/06/20 – 14h

Organisation : Bruno ACH et Simone RIVIER, pôle national de compétences environnement et déchets -CNFPT/INSET Montpellier

Témoignage de David Philipart, directeur de la FREDON Normandie

Biodiversité et maladies infectieuses

18/06/20

Organisation : Elisabeth OFFRET (CNFPT), Frédéric SEGUR, animateur de l'e-communauté Nature et Environnement

Témoignage de Hassan SOUHEIL, OFB

Revoir : <https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/p7rp2cvdk8bj/>

Le frelon asiatique : les stratégies de lutte

23/06/20 – 14h

Organisation : Bruno ACH (CNFPT/INSET Montpellier) et Sophie ROMY (CNFPT/délégation Caen Normandie)

Témoignage de David Philipart, directeur de la FREDON Normandie, (+autre FREDON ?) et un témoignage de collectivité locale

Revoir : <https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/pxi8xyonhbmq/>

La boîte à outils ambroisie

26/06/20

Organisation : Elisabeth OFFRET, Bruno ACH, Viviane BAYAD, Simone RIVIER
Intervention de Quentin Mettray-Observatoire des ambrosies FREDON France

Revoir : <https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/pgtxn0iy6w9g/>

Modules

[Lutter contre le moustique-tigre en collectivité](#)

CNFPT

Ce module auto-formatif vous permettra de mieux connaître le moustique tigre et ses conséquences sur la santé.

Vous pourrez découvrir des exemples de stratégies et de bonnes pratiques professionnelles pour lutter contre sa prolifération.

[Lutter contre l'ambroisie en collectivité](#)

CNFPT

Ce module auto-formatif vous permettra de mieux connaître l'ambroisie et ses conséquences sanitaires et économiques

Vous pourrez découvrir des exemples de stratégies et de bonnes pratiques professionnelles pour lutter contre sa prolifération.

INSET DE MONTPELLIER
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
76 PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
TÉL : 04 67 99 76 76
INSET.MONTPELLIER@CNFPT.FR